
Pièces jointes au dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement

PIECE JOINTE N° 5 Capacités techniques et financières

Rubrique 2781 : Méthanisation

Version 2
25/11/2019



Demandeur :
BIOGY
1 rue François Lemaître
62161 ETRUN



Site concerné :
Lieu-dit Les Seize
62161 ETRUN

SOMMAIRE

1. CAPACITES TECHNIQUES	3
2. CAPACITES FINANCIERES	3
3. ANNEXES	4

1. CAPACITES TECHNIQUES

Les porteurs du projet se sont assuré l'assistance administrative, réglementaire, et technique, de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais.

La mise en service et la formation à l'exploitation de l'installation sont assurées par les constructeurs :

- Société AES DANA pour la méthanisation,
- Société PRODEVAL pour l'épuration du biogaz,

avec également l'assistance d'un biologiste lors de la mise en route de la méthanisation.

Une assistance à l'exploitation est comprise la première année.

Les contrats de maintenance et de suivi sont joints en annexe :

- contrat de suivi technique et biologique de l'installation de méthanisation : voir en annexe 1 ;
- contrat de maintenance de l'installation d'épuration du biogaz : voir en annexe 2.

2. CAPACITES FINANCIERES

Le financement du projet est assuré par :

- Autofinancement,
- Subvention,
- Emprunt bancaire, pour le solde.

Le biométhane est acheté par un acheteur agréé, dans le cadre d'un contrat d'une durée de 15 ans.

Un tarif plancher d'achat du biométhane est fixé par arrêté ministériel.

La mise en route de l'installation a été effectuée à l'automne 2019, au niveau d'activité correspondant à la déclaration réalisée pour la rubrique icpe 2781 (20/02/2018 et 02/04/2019).

3. ANNEXES

Annexe 1 : Contrat de suivi technique et biologique de l'installation de méthanisation

Annexe 2 : Contrat de maintenance de l'installation d'épuration du biogaz

Annexe 1

Contrat de suivi technique et biologique de l'unité de méthanisation

Annexe 2

Contrat de maintenance de l'installation d'épuration du biogaz